

Octobre 2018

Information aux actionnaires de Credit Suisse Index Fund (Lux)

Credit Suisse Index Fund (Lux)

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 167524

(la «**société**»)

I. Les actionnaires de la société sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de la société (ci-après le «**conseil d'administration**») de modifier comme suit le profil de l'investisseur des compartiments suivants (désignés par les «**compartiments**» aux fins de la présente section):

Compartiment	Ancien profil de l'investisseur	Nouveau profil de l'investisseur
CSIF (Lux) Equity Canada	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions canadiennes.
CSIF (Lux) Equity Canada ESG Blue	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions canadiennes.
CSIF (Lux) Equity China Total Market	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions chinoises.

convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

CSIF (Lux) Equity Emerging Markets

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des marchés émergents.

CSIF (Lux) Equity Emerging Markets ESG Blue

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des marchés émergents.

CSIF (Lux) Equity Emerging Markets Fundamental

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des marchés émergents.

CSIF (Lux) Equity Emerging Markets Minimum Volatility

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des marchés émergents.

CSIF (Lux) Equity EMU	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des pays de l'Union économique et monétaire européenne.
------------------------------	--	--

CSIF (Lux) Equity EMU Blue	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des pays de l'Union économique et monétaire européenne.
-----------------------------------	---	--

CSIF (Lux) Equity EMU ESG Blue	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des pays de l'Union économique et monétaire européenne.
---------------------------------------	---	--

CSIF (Lux) Equity EMU ex Financials	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des pays de l'Union économique et monétaire européenne, à l'exclusion des actions du secteur financier.
--	---	--

CSIF (Lux) Equity EMU Small Cap Blue	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui
---	--	--

Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions émises par des petites capitalisations au sein de l'Union économique et monétaire européenne.

**CSIF (Lux) Equity
EURO STOXX Multi
Premia**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions du marché européen.

**CSIF (Lux) Equity
Europe**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions européennes.

**CSIF (Lux) Equity
Japan**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions du marché japonais.

**CSIF (Lux) Equity
Japan ESG Blue**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions du marché japonais.

conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

**CSIF (Lux) Equity
North America ESG
Blue**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions du marché nord-américain.

**CSIF (Lux) Equity
Pacific ex Japan**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions de la région Pacifique, à l'exclusion du Japon.

**CSIF (Lux) Equity US
Blue**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des Etats-Unis.

**CSIF (Lux) Equity US
ESG Blue**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions des Etats-Unis.

horizon de placement à long terme.

CSIF (Lux) Equity World

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions.

CSIF (Lux) Equity World ESG Blue

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions.

CSIF (Lux) Equity World Factor Mix

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions.

CSIF (Lux) Equity World Minimum Volatility

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque élevée et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié d'actions.

CSIF (Lux) Bond Aggregate EUR	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.
CSIF (Lux) Bond Corporate EUR	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.
CSIF (Lux) Bond Corporate Global	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.
CSIF (Lux) Bond Corporate Global ESG Blue	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.
CSIF (Lux) Bond Corporate USD	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de

placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.

**CSIF (Lux) Bond
Government Emerging
Markets Local**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque moyenne et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de dette publique des marchés émergents.

**CSIF (Lux) Bond
Government Emerging
Markets USD**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque moyenne et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de dette publique des marchés émergents.

**CSIF (Lux) Bond
Government EUR Blue**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient en tout temps la possibilité de restituer leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de dette publique.

**CSIF (Lux) Bond
Government Global**

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs

Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque moyenne et disposant d'un horizon de placement à long terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de dette publique.

actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.

CSIF (Lux) Bond Green Bond Global Blue	Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent s'engager conformément à l'objectif de placement du compartiment. Bien que les investisseurs aient à tout moment la possibilité de demander le remboursement de leurs actions (sous réserve des conditions mentionnées au chapitre 5), ce compartiment convient avant tout aux investisseurs disposant d'un horizon de placement à long terme.	Le compartiment s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance au risque faible et disposant d'un horizon de placement à moyen terme qui souhaitent investir dans un portefeuille largement diversifié de titres de créance.
---	---	---

II. Les actionnaires du fonds sont informés par la présente qu'à la suite de leur acquisition par le London Stock Exchange Group (LSEG), de nouveaux noms ont été attribués aux indices revenu fixe Citi et qu'en conséquence, le nom de l'indice de référence des compartiments suivants (désignés par les «**compartiments**» aux fins de la présente section) sera modifié comme suit:

Compartiment	Ancien nom de l'indice de référence	Nouveau nom de l'indice de référence
CSIF (Lux) Bond Government EUR Blue	Citigroup EMU Government Bond Index	FTSE EMU Government Bond Index
CSIF (Lux) Bond Government Global	CGBI World Government Bond Index	FTSE World Government Bond Index

III. Les actionnaires du compartiment CSIF (Lux) Equity Emerging Markets Minimum Volatility (désigné par le «**compartiment**» aux fins de la présente section) sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de modifier les principes de placement du compartiment afin d'autoriser les placements dans des valeurs mobilières analogues à des actions, telles que les American Depositary Receipts (ADR), Global Depositary Receipts (GDR) et Global Depositary Shares (GDS).

IV. Les actionnaires du compartiment CSIF (Lux) Bond Government Emerging Markets Local (désigné par le «**compartiment**» aux fins de la présente section) sont informés par la présente de la décision du conseil d'administration de modifier les principes de placement du compartiment afin d'autoriser les placements dans des Global Depositary Notes (GDN).

V. Les actionnaires du compartiment CSIF (Lux) Equity World Factor Mix (désigné par le «**compartiment**» aux fins de la présente section) sont également informés de la décision du conseil d'administration de modifier comme suit l'indice de référence du compartiment:

Compartiment	Ancien indice de référence	Nouvel indice de référence
CSIF (Lux) Equity World Factor Mix	MSCI World Factor Mix A-Series Index	MSCI World Diversified Factor Mix Index

Les actionnaires du compartiment qui désapprouveraient les modifications décrites au point 5 ci-dessus peuvent demander le rachat sans frais de leurs actions jusqu'au 30 novembre 2018.

Ces modifications prendront effet le 1^{er} décembre 2018.

Les actionnaires doivent noter qu'une fois les modifications ci-dessus entrées en vigueur, il sera possible d'obtenir le nouveau prospectus de la société, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que les statuts, au siège social de la société, conformément aux dispositions du prospectus.

Ces documents sont également disponibles sur www.credit-suisse.com.

Luxembourg, le 31 octobre 2018

Le conseil d'administration